

Job d'été : Offre aux jeunes de l'Osier âgés de 16 à 18 ans

Afin de soutenir les employés communaux face aux nombreuses tâches d'été (espace vert, peinture, etc.), la mairie souhaite proposer aux jeunes âgés de 16 à 18 ans au 1^{er} juillet 2013, et résidant sur la commune de Notre Dame de l'Osier, un job d'une durée d'une à deux semaines pendant le mois de juillet.

Si vous êtes né(e) entre le 2 juillet 1995 et le 1er juillet 1997 inclus, vous pouvez postuler pour ce travail d'été en envoyant ou déposant **une lettre motivée avant le 15 juin** à la mairie.

Selon le nombre de candidatures, la période de travail sera de 1 ou 2 semaines.



Aide au BAFA, BAFD et surveillant de baignade

Dans sa séance du 23 mai 2013, le conseil communautaire de la communauté de communes a décidé de renouveler ses aides pour le financement des Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateurs (BAFA), Brevet d'Aptitudes aux Fonctions de Directeur (BAFD) et de Surveillant de baignade. il est prévu par candidat deux versements de 150 € pour la formation BAFA, 300 € pour la formation générale BAFD et 120 € pour surveillant de baignade.

Pour pouvoir bénéficier de ces aides, le candidat doit s'engager à travailler un an pour la collectivité dans le cadre d'une convention.

Renseignements : Communauté de Communes Chambaran Vinay Vercors (3C2V) au 04 76 36 86 26

Bulletin municipal de la Mairie de Notre Dame de l'Osier

Secrétariat de Mairie : tél. : 04.76.36.61.77

Horaires d'ouverture : Lundi : 9h00 à 11h00 et 13h00 à 17h00,

Mercredi : 9h00 à 13h00

Vendredi : 9h00 à 13h00,

Samedi : 10h30 à 12h00 (permanence des élus)

Courriel: ndomairie@wanadoo.fr

Site Internet : notredamedelosier.sud-gresivaudan.org

Au conseil municipal du 28 mai 2013

1) Délibération pour l'accompagnement de la réalisation du réseau à très haut débit

Par délibération du 13 décembre 2012, le Conseil Général de l'Isère s'est engagé dans la mise en œuvre d'un réseau d'initiative publique (RIP), destiné à la couverture numérique à très haut débit de l'ensemble du département. Le département va assurer la maîtrise d'ouvrage pour la construction du réseau structurant de fibre optique (collecte et distribution principale).

Afin d'accélérer le déploiement du réseau et de ne pas multiplier les travaux sur voiries et réseaux, il convient de saisir les opportunités de travaux de voirie ou de réseaux communaux et intercommunaux pour la pose, par anticipation, de fourreaux destinés à accueillir la fibre optique.

Le conseil Général demande donc à tous les maîtres d'ouvrages publics de s'engager par délibération, pour toute demande de subventions à partir du 1^{er} avril 2013, à accompagner la réalisation du réseau à très haut débit.

Par cette délibération le maître d'ouvrage public s'engage pour les opérations de travaux sur les voiries et réseaux à :

- déclarer les travaux sur le site www.optic.rhonealpes.fr ;
- signer avec le conseil général une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée pour l'enfouissement de fourreaux destinés à la fibre optique. Le surcoût lié à l'enfouissement de ces fourreaux sera à la charge du conseil général.

Le conseil municipal est favorable pour s'engager par délibération sur les modalités proposées par le conseil général pour l'accompagnement de la réalisation du réseau à très haut débit.

2) Révision des loyers

Le maire rappelle que la commune possède un bail commercial avec la Sarl SOCOMA pour la location d'une pièce à Bon Rencontre, un bail d'habitation avec M. et Mme LOMBARD pour le logement au-dessus de la mairie et un bail rural avec Cyril MEYER GUENEGO pour la location d'un bâtiment et de terres.

Les contrats prévoient une révision annuelle du montant des loyers en fonction de :

- l'indice du coût de la construction pour le bail commercial soit 4,58 % ;
- l'indice de référence des loyers pour le logement soit 1,54 % ;
- l'indice départemental des fermages pour le bail rural soit 2,67 %.

Avec l'application de ces augmentations, les loyers s'élèveront à :

- 535,77 € par mois pour le bail commercial ;
- 464,14 € par mois pour le logement ;
- 1 954,86 € par an pour le bail rural.

Le conseil accepte ces augmentations et autorise le maire à effectuer les démarches nécessaires à leurs mises en œuvre.

3) Questions diverses

• **Marché de maîtrise d'œuvre avec ALP'ETUDES**

Le maire informe le conseil municipal que pour le dossier de demande de subventions déposé auprès du conseil général en avril 2013 concernant les travaux d'aménagement du village d'un montant de 138 303 € HT, la commune a obtenu une subvention de 40 000 €.

Il propose dans ces conditions de réactiver ce dossier avec l'objectif d'engager les travaux dès cette année.

Pour accompagner la commune dans ce dossier il présente la proposition de maîtrise d'œuvre établie par le cabinet Alp'Etudes d'un montant de 11 303 € HT.

Le conseil accepte cette proposition et autorise le maire à signer tout document concernant cette affaire.

• **Approbation des statuts de la communauté de communes Chambaran Vinay Vercors**

La fusion de la communauté de communes de Vercors Isère (composée des communes de La Rivière, Montaud et Saint Quentin sur Isère) et de la communauté de communes de Vinay a donné naissance au 1^{er} janvier 2013 à la communauté de communes de Chambaran Vinay Vercors.

Cette fusion a nécessité une refonte des statuts qui a été adoptée par le conseil communautaire dans sa séance du 10 avril 2013.

Au conseil municipal du 28 mai 2013 (suite)

Chaque commune membre de la communauté de communes de Chambaran Vinay Vercors doit également se prononcer sur ces nouveaux statuts.

Après examen, le conseil municipal approuve les statuts de la communauté de communes de Chambaran Vinay Vercors.

- **Convention au titre du reversement de la dotation de compensation**

La création de la communauté de communes de Chambaran Vinay Vercors au 1^{er} janvier 2013, rend nécessaire la signature de nouvelles conventions entre chaque commune et la nouvelle communauté de communes pour le reversement des dotations de compensation.

Les dotations de compensation existent depuis 2003, date de la création de la Taxe Professionnelle Unique (TPU) sur le territoire de la communauté de communes de Vinay. Depuis cette date, la taxe professionnelle n'est plus perçue par les communes mais par la communauté de communes. Par ailleurs, la part de l'impôt des ménages reçue par la communauté de communes a été transférée aux communes.

Pour limiter l'impact de ces mesures sur les finances des collectivités, une dotation de compensation a été mise en place visant à maintenir ce que percevait chacune des collectivités en 2002.

En 2002, la commune de Notre Dame de l'Osier percevait 2 152 € de taxe professionnelle et la communauté de communes 12 880 € sur l'impôt des ménages. C'est la différence entre les deux sommes qui constitue la dotation de compensation puisque dès 2003 la communauté de communes a perçu la taxe professionnelle et la commune la part des ménages, soit 10 728 € en défaveur de la communauté de communes. C'est cette somme, figée depuis 2003, que la commune reverse chaque année à la communauté de communes.

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention au titre du reversement de la dotation de compensation avec la nouvelle communauté de communes Chambaran Vinay Vercors.

- **Approbation des modalités de représentativité des communes dans l'intercommunalité pour les échéances 2014**

La loi du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales a fixé la représentativité des communes dans les organes délibérants des intercommunalités applicable en 2014. Pour la CC de Chambaran Vinay Vercors composée de 20 communes et de 14920 habitants, la loi prévoit 32 sièges. Actuellement les communes sont représentées par 42 titulaires au sein du conseil communautaire.

La loi Richard du 31 décembre 2012 ouvre la possibilité de bénéficier de 25% de sièges supplémentaires par rapport au seuil fixé par la loi du 16 décembre 2010, soit pour la CC de Chambaran Vinay Vercors $32 + 8 = 40$ sièges.

Dans sa séance du 10 avril 2013, le conseil communautaire s'est positionné en faveur de 40 sièges répartis de manière proportionnelle au regard de la population des communes.

Avec ce mode de calcul la répartition serait la suivante :

- 9 sièges pour Vinay (4070 hab.)
- 3 sièges pour l'Albenc (1091 hab.)
- 3 sièges pour Poliéna (1098 hab.)
- 3 sièges pour Saint Quentin sur Isère (1311 hab.)
- 2 sièges pour Beaulieu (626 hab.)
- 2 sièges pour Cognin les Gorges (656 hab.)
- 2 sièges pour La Rivière (637 hab.)
- 2 sièges pour Rovon (593 hab.)
- 2 sièges pour Saint Gervais (574 hab.)
- 2 sièges pour Varacieux (826 hab.)

Les 10 autres communes, dont Notre Dame de l'Osier, disposeraient d'un siège. Pour ces communes disposant d'un seul titulaire, la loi prévoit un délégué suppléant.

Cette proposition de répartition doit être validée par les communes.

Le conseil municipal approuve ce mode de représentation des communes au sein de la CC de Chambaran Vinay Vercors pour les échéances 2014.

Plan Canicule 2013

La date de déclenchement du Plan canicule 2013 est fixée de façon automatique le 1^{er} juin sur un niveau de base appelée « veille saisonnière », et cela jusqu'au 31 août.



Ce premier degré de veille est l'occasion de s'assurer que les personnes fragiles isolées à domicile sont bien connues en mairie, afin qu'elles bénéficient de toute l'assistance nécessaire en cas de déclenchement du niveau 2 dénommé « mise en garde et action », voire du niveau 3 de « mobilisation maximale ».



Nous invitons donc les personnes qui estiment utile d'être aidées si nécessaire, si ce n'est déjà fait, de retourner le coupon ci-dessous en mairie. Nous demandons également aux familles, amis et voisins d'être particulièrement attentifs et à défaut d'apporter les aides nécessaires et de signaler en Mairie toute situation difficile.

✂.....

DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LA LISTE CANICULE DES PERSONNES « DITES VULNERABLES »

Je soussigné(e).....

Date de naissance.....

Domicile.....

Numéro de Téléphone :

Personne à prévenir en cas d'urgence : (Noms et Tél.) :

Coordonnés des services à domicile :

Coordonnés du médecin traitant :

Déclare souhaiter être inscrit sur la liste communale des personnes « dites vulnérables et fragiles ».

Fait à..... le..... Signature

Nouvelles actions parentalité

Depuis septembre 2012, Passerelle Santé, lieu de 1^{ère} écoute et d'orientation pour les adolescents, les jeunes, leurs parents et les adultes, a élargie son accueil en faveur des parents d'enfants, des enfants de moins de 11 ans et des futurs parents.

Aujourd'hui, toujours grâce au soutien de l'Agence Régionale de Santé, Passerelle Santé propose de nouvelles actions collectives de soutien à la parentalité :

- **Atelier des Parents** : pour parler, échanger, partager ses expériences, sortir de l'isolement. Ouvert sans inscription aux parents d'enfants de moins de 10 ans.

Ateliers du mardi : 14 & 28 mai, 11 & 25 juin de 8h45 à 9h45

Ateliers du jeudi : 23 mai, 6 & 20 juin, 4 juillet de 18h15 à 19h15

Lieu : Cyber PIJ, Maison de l'Economie à St Marcellin.



inquiétudes...

alimentation...

autorité...

sommeil...

séparation...

relations...

école...

- **Atelier Sophroludique** : Pour passer un moment privilégié, agréable et différent avec son enfant. Inscription ouverte aux enfants de 2 à 5 ans accompagnés d'un parent. Activité proposée du 15 mai au 3 juillet 2013, les mercredis de 10h à 11h à la Maison de l'Economie. Gratuit. Inscription à Passerelle Santé ou pré-inscription auprès de votre structure petite enfance.

atelier
SOPHROLUDIQUE
ENFANTS-PARENTS



- **Conférence-débat « le rôle de parent, la place de l'enfant, parlons-en ! ».**

Jeudi 13 juin 2013 à 19h, Espace St-Laurent – St Marcellin

Animée par Gérard Poussin, professeur émérite de psychologie, Université Pierre Mendès France.

Conférence destinée aux parents d'enfants de 0 à 10 ans. Entrée libre



Renseignements : Passerelle Santé, 5, Boulevard du Champ de Mars, 38160 Saint Marcellin – Tous les mercredis et jeudi de 14h à 17h (sauf vacances scolaires)



Petit rappel du SICTOM concernant les rôles des Régies et du SICTOM, afin de ne pas faire déplacer les usagers inutilement au SICTOM :

Les régies de St Marcellin et de Vinay gèrent les contrats des usagers (ouverture ou arrêt d'un contrat, facturation, modification d'un contrat ou perte de badge, ...).

Régie de St Marcellin : CCPSM et CCBI au 04 76 38 61 48.
Régie de Vinay : 3C2V au 04 76 36 90 57.

Le SICTOM gère les problèmes techniques liés aux moloks et aux conteneurs de tri ... Tél : 04 76 38 66 03

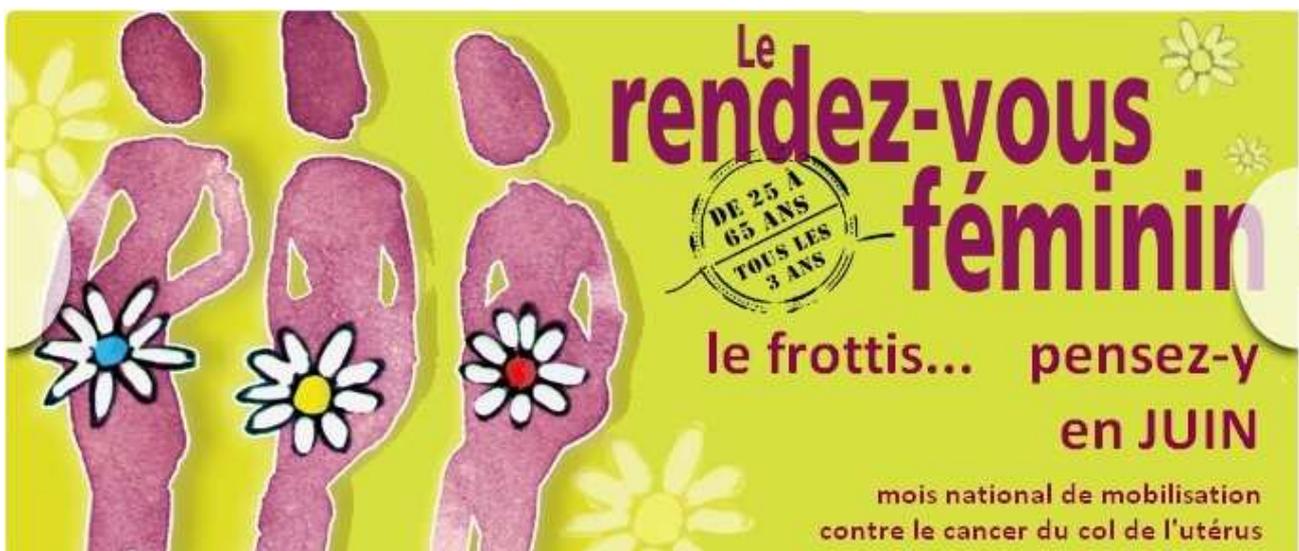
SICTOM : Nouveaux horaires d'ouverture : Les bureaux du SICTOM sont à présent ouverts le samedi matin de 9h à 12h.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Samedi de 9h à 12h.

Info spéciale de l'ODLC pour mesdemoiselles et mesdames

L'ODLC, Office De Lutte contre le Cancer en Isère, est une association 1901 chargée par le ministère de la santé de coordonner et mettre en œuvre le programme de dépistage des cancers du sein, côlon et col utérin en Isère.

Des études scientifiques prouvent que si toutes les femmes âgées de plus de 25 ans se faisaient régulièrement dépister, le cancer du col de l'utérus pourrait quasiment disparaître.



Pour en savoir plus

04 76 41 43 36



Que faire si vous trouvez un essaim d'abeille ?

Le retour des beaux jours (...) s'accompagne chaque année de l'essaimage des abeilles domestiques. Si un essaim s'installe chez vous et que vous ne souhaitez pas le conserver, vous pouvez faire appel aux apiculteurs du jardin de Bon Rencontre pour le récupérer, si c'est possible.

Les abeilles seront traitées en douceur, dans le respect de leur cycle naturel.

Outre la pollinisation du jardin et des environs, le rucher et ses produits concourent aux animations pédagogiques d'Espace Nature Isère dans le cadre du partenariat avec la municipalité.

Un pot de miel sera offert à tout généreux donateur d'essaim.

Contacts : A. Millon : 04 76 36 81 48 ou Espace Nature Isère 04 76 36 50 10



A noter que les pompiers ne sont susceptibles d'intervenir en présence d'un essaim qu'en cas de danger imminent pour des personnes fragiles, par exemple dans une crèche.

Concert à la basilique

Le 8 juin, à 20h30 ...

... aura lieu un concert de deux chorales : "Les Vocalises" de Varacieux et "La Cantilène" de Saint Siméon de Bressieux dont la recette sera reversée à l'association ACORE (Association Cerveau Oncologie Recherche et Enseignement) que préside le Professeur François Berger, neuro-oncologue au CHU de Grenoble.

"Les Vocalises" Groupe Vocal amateur, créé en septembre 2009 à Varacieux (38), regroupe des personnes aimant chanter du Gospel et de la variété française et internationale...



La Cantilène est une chorale qui réunit de 60 à 70 membres. Beaucoup sont des habitants de Saint-Siméon de Bressieux, mais ils viennent aussi de communes voisines et se retrouvent pour le plaisir de chanter ensemble un répertoire varié : chansons françaises (Charles Trenet, Jean Ferrat, Patrick Bruel, Serge Lama, Bernard Lavilliers, Florent Pagny...), chants traditionnels de tous pays, folklore français, negro-spirituals, chants liturgiques...

Organisateur : Chorale CANTILENE, au profit d'ACORE

Tarifs : 8€ ; 5€ pour les 12 - 18 ans et gratuit pour les moins de 12 ans. Pas de réservations

Renseignements : Mme BILLON au 04 74 20 01 06

Sites internet : <http://lacantilene.fr/> et <http://lesvocalises.blogspot.fr/>

3^{èmes} rencontres de l'autonomie – juin 2013

En Sud Grésivaudan

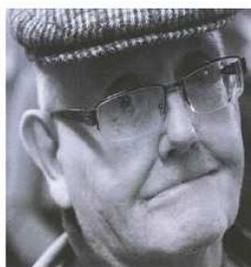
Organisées par la CORTA

- **Sensibiliser** le grand public sur le monde du handicap.
- **Valoriser** les potentialités des personnes en perte d'autonomie.

Ensemble,
changeons
de regard

- Actuellement et jusqu'au 12 juin : **Exposition photos « Instants de Vie »** réalisé par l'EHPAD de Roybon et « **Paroles des anciens du sud Grésivaudan** » - extrait du livre « Nous gens de la noix » - *A la maison du Conseil général à Saint-Marcellin.*
- Vendredi 31 mai à 20h : 100 places offertes par le Conseil général pour assister au **spectacle de voltige équestre** réalisé par les élèves de l'IME Ginkobiloba à Vinay avec l'association les « **CIRQUADES** » *Place du Champ de Mars à Saint-Marcellin.*
SUR RESERVATION UNIQUEMENT au 04 76 36 38 38
- Samedi 1er juin 9h-12h : **Exposition arts créatifs** service d'accompagnement par l'activité de l'établissement médico-social "Le Perron" *Sur le marché à Saint-Marcellin.*
- Samedi 1er juin 14h-16h30 : **Match de handi rugby** - club sportif handisport de Bourgoin-Jallieu, démonstration et match avec la participation des clubs sportifs locaux et le Conseil général de l'Isère. *Gymnase à Chatte.*
 - **Exposition et vente de compositions florales** réalisées par des personnes en situation de handicap de l'ESAT "Le Plantau" *Gymnase à Chatte.*
- Mercredi 5 juin 15h-20h : **Découverte du handball fauteuil** par le club de Handball de Saint-Marcellin. *Gymnase la Saulaie à Saint-Marcellin.*
- Samedi 8 juin à 14h30 : **Match d'exhibition en fauteuil handball** pour les 30 ans du club de handball de Saint-Marcellin. *Gymnase la Saulaie à Saint-Marcellin.*
- Mercredi 26 juin : **Ateliers découverte LSF (langue des signes française)** par le service d'activité de jour d'ARIA 38. *Ecole de Chevrières (réservés aux élèves).*

« Instants de Vie »



EHPAD de Roybon

« Les Cirquades »



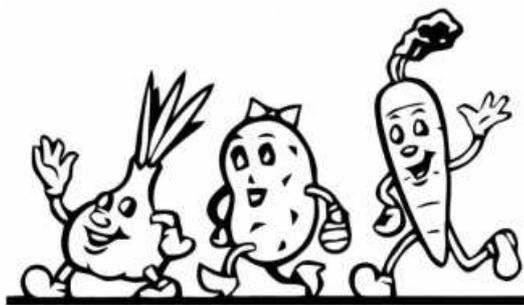
IME de Vinay

« Handi rugby »



Bourgoin-Jallieu

Page ouverte à une activité locale



Petits pois, carottes et compagnie

Cyril Meyer-Guénégo

06 07 03 96 59

petitspoiscarottes@free.fr

Tous les vendredis soirs, de 17h à 19h30, promenade de la chapelle (en face des serres), vente de légumes de saisons et de plants (tomates, tomates cerises,..., aromatiques et fleurs) issus de l'agriculture biologique.

Vous trouverez aussi du miel de Florence Revol, apicultrice à Varacieux.

Brèves

- **Prochain L'Osier Flash** : La date limite pour le dépôt des propositions d'article pour le prochain Osier Flash est fixé au **jeudi 27 juin 2013** à la mairie. Si cela vous est possible, une version informatique envoyée à l'adresse ndomairie@wanadoo.fr est bienvenue.
- **Erratum** : Une coquille s'est glissée dans le précédent Osier Flash de mai 2013. En page 4 point n°4, au 5^{ème} alinéa, il fallait lire : « Pour maintenir un fonctionnement normal du syndicat, qui n'est pas en cause dans cette affaire, Bernard FIORIO et Jean-Christophe JOUVE veulent bien se positionner en tant que suppléants et Michel CARRIER revient sur sa décision et reste titulaire. »
- **RAM – Relais Assistantes Maternelles** : Prochain temps collectif à Notre Dame de l'Osier : le jeudi 6 juin de 9h00 à 11h00.
Permanences : Les permanences sont ouvertes aux parents, futurs parents, assistants maternels, personnes souhaitant le devenir.
Lundi de 14h à 17h (Permanence téléphonique)
Mercredi de 14h à 17h (Sur rendez-vous)
Jeudi de 9h à 10h30 (Permanence téléphonique)
Vendredi de 9h à 10h30 (1 semaine sur 2) : Permanence téléphonique,
Vendredi de 10h30 à 12h (1 semaine sur 2) sur rendez-vous
Vendredi de 16h à 17h30 Sur rendez-vous

Samedi 15 juin : 9h à 13h (sur rendez-vous)

Renseignements : Martine Le Gall au 04.76.36.92.10

Le coin Internet

- <http://www.erdf-prevenance.fr/> : Service de mise à jour des coordonnées des particuliers

En quoi consiste ce nouveau service ?

Informez en amont les clients particuliers des coupures d'électricité pour travaux programmés par email . L'information concerne la nature des travaux, la localisation et les plages horaires de coupure.

Il s'agit d'un service actuellement en cours d'expérimentation en Rhône Alpes et Bourgogne.

Prévenance travaux

Service de mises à jour des coordonnées des particuliers



ERDF améliore régulièrement la qualité des réseaux par des travaux de maintenance, d'élagage ou de renforcement. Ces opérations nécessitent parfois d'interrompre temporairement la distribution d'électricité de votre habitation.

ERDF a le souci de vous informer à l'avance de ces coupures d'électricité pour vous permettre de mieux vous organiser :

C'est le service **Prévenance Travaux**.

ERDF a mis en place sur votre commune ce nouveau service qui offre la possibilité d'être prévenu par mail avant une coupure pour travaux programmés.

Pour bénéficier de ce service gratuit d'**ERDF**, inscrivez-vous sur le site :

<http://www.erdf-prevenance.fr>

en validant vos coordonnées et en nous indiquant votre adresse mail ainsi que votre numéro de téléphone portable (une option d'envoi par SMS est en cours de développement).

ANIMATIONS DU 1^{ER} JUIN AU 30 JUIN 2013

Notre Dame de l'Osier – Pays de Vinay

01 JUIN

MORETTE EN SCENE à Morette

Théâtre, bal folk, ciné-concert...

Buvette et petite restauration

Réservez dès maintenant, le nombre de place étant limité pour le ciné-concert

Organisé par **les 7 collines de Morette** Infos au 0476079965/0476320233

De **16h à 23h**

APERITIF LITTERAIRE ET MUSICAL à Vinay

Organisé par le réseau des bibliothèques du Sud-Grésivaudan. Suite à la sélection littéraire des bibliothécaires, vous pourrez rencontrer trois auteurs, lors d'une table ronde autour de leurs écrits animée par Danielle Maurel.

Organisé par la Bibliothèque Municipale

Infos au 04 76 36 90 81

18h30 au Grand Séchoir

01 JUIN

et

02 JUIN

RENDEZ-VOUS AU JARDIN à Vinay

Contes, visites guidées du parc pendant 2 jours au Grand Séchoir

Organisé par le Grand Séchoir

Infos au 04 76 36 36 10 www.legrandsechoir.fr

Tarifs : Entrée au musée : reste payante

Visite guidée du parc : gratuit

Contes : **3€/personne**

Réservation indispensable pour les contes

De **10h à 18h** au Grand Séchoir

07 JUIN

CONCERT-MUSIQUES MILITAIRES à Vinay

1^{ère} partie : Quintette de cuivre de l'Infanterie

2^{ème} partie : Fanfare du 27^{ème} BCA

Organisé par le Comité des Fêtes Infos au 04 76 36 71 70

Tarifs : **adulte 10€, enfant 10€**

21h (ouverture à 20h) à la salle des fêtes

08 JUIN

COUTURE à Notre Dame de l'Osier

14h30 à la mairie

UNE JOURNEE A LA FERME – JOURNEE RECREATIVE à Vinay

Au programme : accueil et équipement de l'attelage, promenade en calèche, visite de la chèvrerie, activités diverses et ludiques ; Stewball et Vaillant promèneront petits et grands pour apporter à tous détente, joie et gaieté.

Organisée par les Assistantes Maternelles de la Communauté de Communes

Infos au 04 76 36 65 29 (Mme LUTZ) / 04 76 36 82 04

Tarifs : **Adulte 10€, tarif enfant moins de 12 ans gratuit**

10h à la ferme GOTTI à la Blache

- 08 JUIN**
et
09 JUIN
- LES ECHAPPEES BELLES DE VERCORS INEDIT** à Malleval
Randonnée découverte avec Marc Chenu, accompagnateur en montagne
Organisées par Vercors Inédit
Infos au 06 88 71 18 47 <http://vercorsinedit.net>
Tarifs : **Adulte 32€, Enfant 12€ (moins de 12 ans)**
10 heures
- 08 JUIN**
- CHORALES EN CONCERT** à Notre Dame de l'Osier
Concert de 2 chorales « La Cantilène » de St-Siméon de Bressieux et
« Les Vocalises » de Varacieux auxquelles s'ajoutera un chœur d'enfants.
Répertoire varié : chants du monde, gospels, variétés...
Organisé par « Les Artistes en Herbes – Les Vocalises »
Infos au 04 74 20 07 26 / 06 76 51 84 02
Tarifs : **8€ et 5€ pour les 12/18 ans et gratuit pour les moins de 12 ans**
20h30 à la basilique
- 08 JUIN**
et
09 JUIN
- TRAIL VERCORS COULMES** à Cognin-les-Gorges
Ce trail se déroulera sur 2 jours avec le samedi, une « verticale » avec
l'ascension des gorges du Nan au départ de Cognin-les-Gorges. Par un sentier
escarpé coincé entre 2 falaises, vous rejoindrez Malleval en Vercors 800 m
plus haut.
Organisé par Trail Vercors Coulmes
Infos www.trail-vercors-coulmes.fr
14 heures
- 09 JUIN**
- VIDE GRENIER** à La Rivière
3^{ème} Pucier du Sou des Ecoles initialement prévu le 19 mai dans les rues du
village toute la journée. Entrée gratuite pour les visiteurs. Accueil des
exposants à partir de 6h30 (4 m 12€ - 2m 6€)
Infos au 06 19 58 87 56
De **6h30 à 18h** dans le village
- VIDE GRENIER** à Cognin-les-Gorges
Vendez tout ce qui ne vous sert plus !
Buvette et buffet sur place
Organisé par la mairie de Cognin-les-Gorges
Infos au 04 76 38 31 31 / 06 88 26 70 23
7 heures à La Bodéga derrière l'église
- 13 JUIN**
- LES ECHAPPEES BELLES DE VERCORS INEDIT** à Malleval
Voir pour les journées du 8 et 9 juin
- BIENNALE DE NORD EN SUD** à Vinay
UNE CHANSON, UN SOUVENIR
En lien avec le spectacle d'Asnimer, les écoliers du Sud Grésivaudan vous
présenteront le travail mené sous la direction de deux musiciens spécialisés.
Organisé par le Grand Séchoir
Infos au 04 76 36 36 10 www.legrandsechoir.fr
19 heures au Grand Séchoir
- 14 JUIN**
- GALA D'ACCORDEON** à Vinay
Organisé par Dauphiné Accordeon Passion
Infos au 04 76 36 11 42
A la salle des fêtes

- 14 JUIN** **KARATE EN FETE** à Cras
 Le club de karaté de Cras vous convie à sa fête annuelle.
 Au programme un spectacle martial et musical ouvert à tous, réalisé par les karatékas crâlines et les élèves de l'école de musique de St Marcellin.
 Infos www.karatecras.com
 Tarif gratuit pour le spectacle, **repas payant**
19h30 à la salle polyvalente
- 15 JUIN** **ATELIER PECHE NATURE** à Cognin-les-Gorges
 Découverte de la faune aquatique (petites bêtes), observation et analyse.
 Rendez-vous sur le parking de l'Epsilon.
 Infos au 04 76 36 21 90
 Lieu : **Le Nan**
- INAUGURATION 2013 SCULPTURES AUX 4 VENTS** à Vatilieu
 Rendez-vous pour l'inauguration à 15 h devant la mairie.
 Depuis 2009, chaque année, cinq ou six sculpteurs français et étrangers sont invités à participer à ce symposium unique.
 Partenariat avec la Biennale de Nord en Sud
 Organisée par la mairie de Vatilieu
 Infos au 04 76 07 09 02
15 heures
- 20 JUIN** **LES ECHAPPEES BELLES DE VERCORS INEDIT** à Malleval
 Voir pour les journées des 8 et 9 juin
- 21 JUIN** **LES FEUX DE LA SAINT JEAN** à L'albenc
 Organisées par la MJC de l'Albenc
 Tarifs : **gratuit**
19 heures au Champ de Mars
- 22 JUIN** **COUTURE** à Notre Dame de l'Osier
14h30 à la mairie
- KERMESSE DES ECOLES PUBLIQUES** à Vinay
 Organisée par le Sou des Ecoles laïques de Vinay
 Place du Vercors
- FETE DE LA MUSIQUE** à Vinay
 Avec L'Ensemble Harmonique Vinois et l'Echo du Bas-Grésivaudan de Saint-Quentin-Sur-Isère
 Organisé par l'Ensemble Harmonique Vinois
 Infos au 04 76 36 69 78
19h Place du Vercors
- 23 JUIN** **LES ECHAPPEES BELLES DE VERCORS INEDIT** à Malleval
 Voir pour les journées des 8 et 9 juin

23 JUIN

RANDO VTT PEDESTRE à Beaulieu

Randonnée pédestre et VTT entre Vinay et St Marcellin. Départ de la mairie de Beaulieu.

Organisée par le Sou des Ecoles Beaulieu-Têche

Infos au 06 73 45 26 75 / 06 83 54 57 59

7 heures à la mairie de Beaulieu

CONCOURS OFFICIEL D'ATTELAGE au Grand Séchoir à Vinay

Concours permettant la qualification pour les championnats de France.

Nombreuses animations tout au long de la journée.

Organisé par le Grand Séchoir

Infos au 04 76 36 36 10 www.legrandsechoir.fr

De **9h à 18h** au Grand Séchoir

29 JUIN

KERMESSE DE L'ECOLE à Varacieux

Sur le **thème du Moyen Age**

Organisée par le Sou des Ecoles

Infos au 04 76 64 39 55

CEREMONIE DE JUMELAGE VINAY-SAN POSSIDONIO à Vinay

18h lâcher de montgolfières place du Vercors et à 18h30 plantation d'un arbre de San Possidonio dans le parc de la Providence suivie de la signature officielle de la charte de jumelage.

Organisée par la mairie de Vinay Infos au 04 76 36 70 37

18 heures place du Vercors

CONCERT CHORALE « A TRAVERS CHANTS » à St-Quentin-sur-Isère

La chorale « A Travers Chants » accueille la chorale grecque de Grenoble

« ORPHEE » et la chorale de St Jean de Moirans « LA CROCHE CŒUR »

Entrée libre, participation volontaire

Les trois chorales nous offriront des chants en commun, dont un chant grec.

20 heures à l'église